



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N° 2023/05

COMMUNE D'ISSEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

DOMAINE : 5
« Institutions et vie politique »

Séance du Conseil Municipal du 19 janvier 2023 à 20h30

SOUS-DOMAINE : 5.7
« Intercommunalité »

Le Conseil Municipal de la commune d'ISSEL, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Henri POISSON, Maire,

OBJET :
Adhésion au groupement de commandes pour la passation d'un accord-cadre pour la réalisation de travaux liés à la défense incendie

Présents : Jacques CUNG, Christophe BRUNEL, Armelle DE RIVOYRE, Pierre DELPERIE, Régine SEJALON, Stéphane SAOUMA, Frédéric DAUVIN,
Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Sabrina MAHIEU, Axelle FOUGA, Myriam MECHRAOUI

Le nombre de conseillers Municipaux en service est de : 11

Secrétaire : Christophe BRUNEL,

CONVOCAION C.M. EN DATE DU :
12/01/2023

Monsieur le Maire indique au conseil municipal que la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois a créé, conformément aux dispositions des articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique, un groupement de commandes pour la passation d'un accord-cadre pour la réalisation de travaux liés à la défense incendie (Bâches incendie, citernes enterrées et poteaux incendie).

Compte-tenu que la commune a des besoins similaires et dans le but de rationaliser les démarches administratives liées aux procédures de passation de marchés, Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal afin d'adhérer audit groupement de commandes.

AFFICHAGE EN DATE DU :
20/01/2023

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention qui définit la constitution et les modalités de fonctionnement du groupement de commandes et qui désigne la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois comme coordonnateur dudit groupement.

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU :
20/01/2023

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal afin :
- d'adhérer au groupement de commandes pour la passation d'un accord-cadre pour la réalisation de travaux liés à la défense incendie constitué par la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois,
- d'approuver le projet de convention ;
- de l'autoriser à signer la convention constitutive du groupement de commandes.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE**

CERTIFIEE EXECUTOIRE PAR RECEPTION PREFECTURE LE :

APPROUVE l'adhésion de la commune au groupement de commandes pour la passation d'un accord-cadre pour la réalisation de travaux liés à la défense incendie constitué par la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

APPROUVE le projet de convention du groupement de commandes.

PAR PUBLICATION LE :

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi que tous les documents se rapportant à la présente délibération.

PAR DELEGATION LE :
(signature)
Prénom NOM

ADOpte À L'UNANIMITE ;
VOTE CONTRE : 0.....
S'ABSTIENNENT ou S'ABSTIENT : 0.....

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont, les membres présents, signé au registre. La convocation du C.M. et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux Articles L.2221-7 et L.2121-7 du C.G.C.T.

A ISSEL, le 19 janvier 2023

Le secrétaire de séance
Christophe BRUNEL

Le Maire d'ISSEL
Henri POISSON

RF
PREFECTURE DE CARCASSONNE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 23/01/2023
011-211101753-20230119-DE_2023_005_BIS-DE

